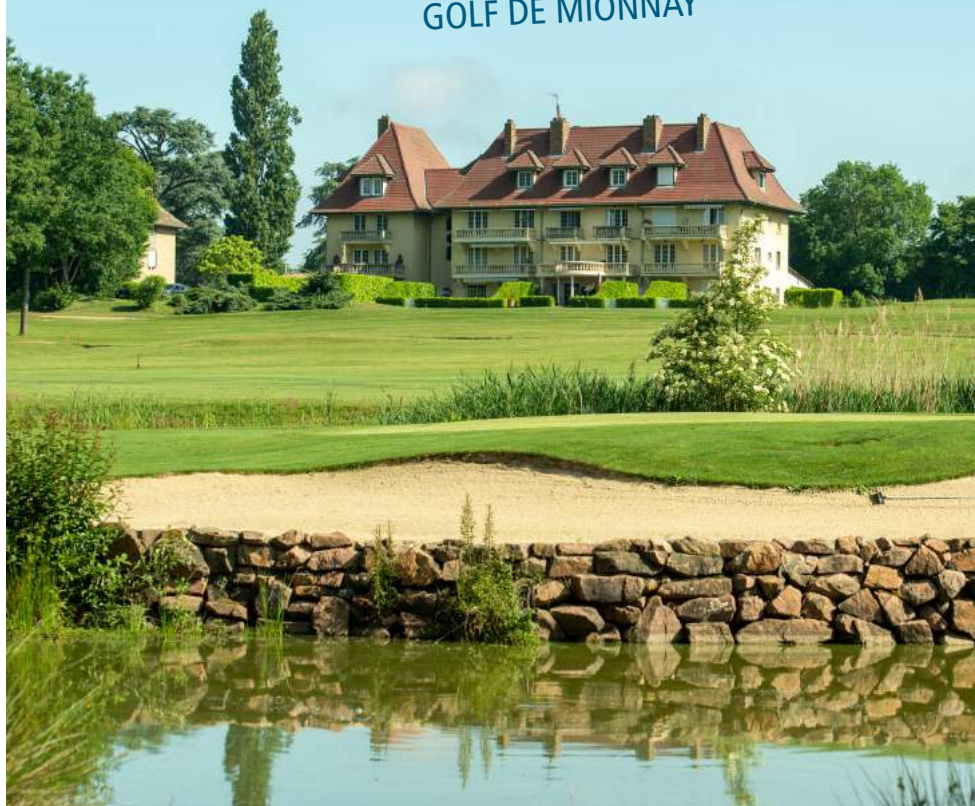


Semaine du Golf dans l'Ain 2022

12^e CHALLENGE DES ENTREPRISES

JEUDI 25 AOÛT 2022

GOLF DE MIONNAY



SCRAMBLE À 4
DÉJEUNER PUIS SHOT GUN À 13H30

UGOLF MIONNAY
2900 CHEMIN DU BEAU LOGIS - 01390 MIONNAY

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GOLF
ffgolf®
AIN⁰¹

DOTATION POUR TOUTES LES ÉQUIPES AVEC EN PLUS :

3 équipes primées en Brut
3 équipes primées en Net
Concours de précision – Trou en 1
12h Déjeuner au restaurant du Golf de Mionnay
13h30 Départ en shot-gun
18h30 Remise des prix et cocktail

Inscription 500€ pour une équipe de 4 joueurs sans TVA, CERFA Mécénat fourni
4 déjeuners, 4 green fees et droits de compétition, dotations et cocktail

Le « Challenge des Entreprises » est une compétition annuelle de golf ouverte à des équipes de 4 joueurs / joueuses représentant des entreprises. Les joueurs représentant une entreprise n'ont pas obligation d'y être salariés. Le « Challenge des Entreprises » se joue en scramble à 4, départ en Shot Gun à 13h30.

Pour le titre départemental du « Prix de l'Entreprise de l'Ain », le trophée est gravé au nom de l'équipe gagnante en brut, il est remis en jeu l'année suivante. L'entreprise qui remporte le challenge pour la troisième fois consécutive conserve le trophée.

Conditions de participation : Les joueurs doivent être à jour de leur licence de golf FFG 2022* et de leur certificat médical ou de leur questionnaire médical* (voir vademecum FFG 2022* ou décharge signée formulaire à disposition sur place) à la date de la compétition. Les index retenus sont ceux du jour de la compétition. L'index de l'équipe est calculé selon la règle FFG.

L'index maximum pour participer est 53.4, les index supérieurs à 36.4 sont ramenés à 36.4

Les règlements de la FFG s'appliquent et sont complétés par les règlements et règles locales spécifiques de l'épreuve. Le Comité de l'épreuve est constitué de deux représentants du Comité de Golf de l'Ain et du président de l'AS du club accueillant la rencontre ou de son représentant. La participation au Challenge des Entreprises de l'Ain implique l'acceptation du présent règlement.

Inscriptions auprès du Comité départemental de l'Ain ou auprès du Golf de Mionnay
au plus tard le 14 août 2022 (voir fiche d'inscription ci-jointe).

Le montant de l'inscription de l'équipe (600,00€ par équipe)
est à régler par chèque à l'ordre du « Comité Départemental de Golf de l'Ain ».

A envoyer au Comité Départemental de Golf de l'Ain - c/o Golf de la Sorelle
Domaine de Gravagneux - 01320 Villette / Ain.

**Les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du règlement,
au plus tard le 14 août 2022.**

Participation limitée à 22 équipes dans l'ordre de réception des inscriptions complètes.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter
le Comité de l'Ain, Rolland Péchard rolland.pechard@gmail.com
ou le golf de Mionnay accueil@gardengolf-mionnay.fr

Semaine du Golf dans l'Ain 2022
12^e CHALLENGE DES ENTREPRISES
JEUDI 25 AOÛT 2022

FICHE D'INSCRIPTION D'UNE ÉQUIPE

Entreprise : _____

Contact : Nom _____

Téléphone _____

@dresse mail _____

Noms prénoms des joueurs / joueuses	Index	n° de licence
1.		
2.		
3.		
4.		

Le montant de l'inscription de l'équipe (600,00€ par équipe)
est à régler par chèque à l'ordre du « Comité Départemental de Golf de l'Ain ».
A envoyer au Comité Départemental de Golf de l'Ain - c/o Golf de la Sorelle
Domaine de Gravagneux - 01320 Villette / Ain.

**Les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du règlement,
au plus tard le 14 août 2022.**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter
le Comité de l'Ain, Rolland Péchard rolland.pechard@gmail.com
ou le golf de Mionnay accueil@gardengolf-mionnay.fr